

Copie
M. information

27 février 1971.

Au Comité de la Section des E.F.V.N.
Sanem/Belvauz
c/o. Georges Flammang
2, Rue de la Gare
B e l v a u z

Chers Camarades,

Nous avons bien reçu votre lettre du 12 février 1971. De prime abord, nous vous félicitons pour justement cette lettre, car vous êtes les seuls qui nous aient écrit. Mais vous êtes aussi les seuls qui aient réclamé et formulé des réserves contre l'augmentation de l'abonnement du bulletin "Les Sacrifiés". La question que vous soulevez dans votre missive fut discutée largement au cours de la session d'après-midi du congrès du 18 octobre 1970 à Junglinster, à laquelle, comme vous le dites, vous étiez empêchés de prendre part.

D'ors et déjà nous sommes convaincus qu'en l'occurrence il s'agit d'un malentendu. Soyez donc rassurés, la décision de l'augmentation de l'abonnement au "Sacrifiés" à raison de 10 francs, portant ainsi l'abonnement annuel de 50 à 60 francs, n'est point de la compétence du congrès de l'association des E.F.V.N., mais ^{comité} tout court sous les attributions du comité de la fédération des V.N.E.F.

En effet, ce dernier s'est vu contraint, face à une hausse sensible dans toutes les branches de la vie économique, T.V.A. et réduction des heures de travail, à décider une augmentation de l'abonnement. D'ailleurs, on n'aura qu'à considérer l'évolution du seul point indiciaire pour se faire une idée de la hausse des prix en général dans tous les secteurs. Les membres du comité de la fédération des V.N.E.F. n'ont certes pas pris leur décision à la légère. Ils ne voulaient surtout pas faire marche en arrière en altérant la présentation du bulletin, comme vous le proposiez dans votre lettre. On y avait pensé. Cette solution fut abandonnée pour des raisons de prestige.

Ensuite, le prix de revient annuel de notre bulletin s'élève en réalité à 54,852 francs et non comme vous l'avanciez à 51 francs. N'était-ce que ce léger surpassement du prix fixé jusqu'à présent à 50 francs, nous aurions pu nous passer d'un relèvement de l'abonnement en question.

De ce qui précède, vous vous rendez facilement compte des raisons impératives qui conduisaient à la nouvelle fixation de l'abonnement au "Sacrifiés", comme il vous n'aura certainement pas échappé que la gérance du bulletin et les décisions à prendre relèvent de la seule compétence du comité de la fédération des V.N.E.F. A Junglinster, par contre, l'assemblée des délégués de l'association des E.F.V.N. fut tout simplement informée d'une décision prise au sein du comité de la fédération. Donc, pas question de la moindre irrégularité, ni non plus "d'une décision prise à tort", comme votre comité croyait malencontreusement devoir constater à l'unanimité. En tirant cette question au clair, il nous est bien loin de vous reprocher quoique ce soit.

Pour votre information, - et en supplément pour ainsi dire, - le caissier de la fédération des V.N.E.F. a eu bien des difficultés à joindre les bouts et cela dès le départ. Son bilan fut presque toujours déficitaire. Le

retard dans la liquidation des factures était par moment énorme. Lorsque la balance dans les livres accuse un mali rangeant entre 100.000 et 120.000 franc une organisation comme la nôtre frôle dangereusement l'abîme. Et il y eut un temps où nous croyions devoir faire faillite. Ah! combien de soucis inutiles causés par la nonchalance de quelques dirigeants de sections locales.

Si l'on considère ensuite l'énorme travail gratuit effectué par les membres des comités centraux, sans qu'ils aient la moindre compensation financière pour leurs déplacements multiples aux quatre coins du pays, leurs hautes factures des P. & T. pour leurs appareils téléphoniques privés, et l'on pourrait allonger ad libitum la liste de leurs frais en exercice des fonctions leur incombant par le seul fait d'être membres des comités centraux, - alors il faut reconnaître que tous ces gars à la tête de nos organisations font preuve d'un désintéressement sans pareil. Ils en ont du cran! Qui donc voudrait les discourager?

Et voilà que nous arrivons à la deuxième partie de votre lettre. Vous protester contre un passage du communiqué paru au "Sacrifiés" 12/1970. Eh bien Ne vous étonnez pas. Nous acceptons votre protestation à condition que vous soyez prêts à assumer des charges, à collaborer pour ce qui est du contrôle des abonnements au bulletin "Les Sacrifiés" et de l'organisation de la distribution de celui-ci aux abonnés par les P. & T. Car, soyez rassurés, la partie du texte du communiqué incriminé aurait pris une toute autre teneur s'il n'y avait pas de fortes raisons pour la formulation du texte tel qu'il fut diffusé

En réalité, toutes les sections qui fonctionnent bien ou presque ne se sentent point visées, comme il devrait d'ailleurs être le cas pour votre section, mais bien celles qui accusent des retards considérables allant d'un à six ans et encore plus pour la perception des cotisations annuelles de leurs membres et le règlement des créances envers le caissier de l'association des E.F.V.N., et ceci malgré les rappels impératifs et réitérés de ce dernier. Il y en a même qui sont insolubles. Bon nombre de comités de sections ne répondent pas, ne bougent point.

A partir de là il devient clair que le bon fonctionnement de nos organisations n'est pas seulement entravé, mais que leur existence est en pré péril. Alors, faut-il se taire davantage? Or, arrivés où nous sommes, nous n'avons aucunement l'intention d'abandonner!

Donc, de deux choses l'une: Ou bien il règne de l'ordre sur tous les plans et le bon fonctionnement de nos organismes est garanti, ou bien on s'abandonne au désordre et ce sera le chaos. Arrivé à ce point là, ne vous faites aucune illusion, nous autres résilierons, nous abandonnerons, car personne ne pourra après tout nous imposer la bien lourde responsabilité d'avoir éconduit nos organisations et nos membres alors que le malaise réside ailleurs dans quelques sections où il y a de la nonchalance, du nonfoutisme qui vont dans ce secteur jusqu'à l'abandon pur et simple.

Qu'ils y en aient dont l'intérêt tende dans la direction de cette dernière alternative, n'étonne personne outre mesure. Mais qu'ils y en aient parmi nous à vouloir l'éclatement de nos organisations, n'est pas à croire. La question reste donc posée: "Faut-il vraiment qu'une partie de nos sections à la hauteur de leurs tâches fasse les frais de l'autre partie qui ne fonctionne pas ou presque?" Nous sommes absolument d'avis qu'il faut remettre de l'ordre dans nos affaires, et cela à tout prix! Pour parer à ce désordre, il fut décidé au congrès de Junglinster, d'opérer une réorganisation des sections locales. Les membres des sections dites "mortes", ne figurant que pour mémoire dans nos listes, seraient à affilier aux sections avironnantes qui font preuve d'activité. Là encore une nouvelle tâche pour les membres du comité central, du travail supplémentaire. A cause d'autres travaux, plus urgents ceux-là, la réorganisation n'a pu être entamée. Nous sommes désolés face à notre propre impuissance due à un surmenage aussi bien physique que moral.

C'est dans l'ordre d'idées préconisé ci-devant que nous invitons le comité de votre section de prendre à charge tout ce travail du contrôle des fiches de paiement des abonnements aux "Sacrifiés", les changements d'adresses la tenue à jour des listes des abonnés à remettre mensuellement aux services des P. & T., les relations avec les caissiers de l'association et de la fédération, ainsi que la correspondance sur les litiges des sections retardataires et de faire rapport de cette activité au comité central des E.F.V.N. Il s'agit là de tout un tas de laborieuses besognes, soyez en rassurés, qui va de pair

avec la rédaction, la publicité, la présentation, l'impression, la mise en page et la correction des textes pour notre bulletin. Inutile de se retrancher derrière des ceillères ou bien d'enfoncer la tête dans le sable, semblable à l'autruche. L'affaire est bien trop sérieuse!

Peut-être vous objectez maintenant que nos exigences dépassent de loin vos moyens. Alors qu'en est-il des nôtres? Il y a tant de travail à effectuer et si peu d'exécutants! Et si vos camarades des comités centraux ressentent parfois quelque amertume, ce n'est pas à cause des critiques faites à leur adresse, - soit à juste raison ou encore à tort, peu importe---, mais c'est l'énormité du travail qui les attend continuellement et qu'eux seuls ne peuvent pas faire. Certes, ils n'ont pas besoin facile. Et pourtant ils continuent tant bien que mal à se mettre avec désintéressement à disposition de tous les enrôlés de force, à lutter avec dévouement et acharnement pour leurs intérêts légitimes, leurs justes revendications et leur cause commune.

Quiconque se met ainsi au service des camarades d'infortune; quiconque donc a ainsi l'intérêt commun de tous les enrôlés de force à coeur, n'a certainement pas "une tête dictatoriale". Pareil terme à l'adresse de tels camarades est absolument déplacé. Et l'on en parle! C'est bien là une offense! L'usage d'une telle terminologie est plus que déplorable.

Quoiqu'il en soit, nous ne reviendrons plus là-dessus. Nous considérons l'affaire comme close. Par contre nous serions fort reconnaissants, si, le cas échéant, nous obtenions une réponse favorable en ce qui concerne le travail que votre section se proposerait à effectuer éventuellement dans l'intérêt de tous les enrôlés de force, et ceci en supplément ~~en complément~~ à ce qu'elle a accompli à merveille jusqu'à présent.

Pour terminer, nous vous conseillons -il vous est toutefois loisible de faire comme vous voudrez - de donner connaissance de la présente à vos membres au cours de votre assemblée générale qui se tiendra le 13 mars prochains. Par suite d'engagements pris auparavant, le président national est empêché à participer à votre assemblée. D'ors et déjà il s'excuse et se fera remplacer par un ou plusieurs camarades du comité central.

Dans l'attente de vous lire, veuillez accepter, l'expression de nos sentiments de franche camaraderie ainsi que nos meilleures salutations.

Pour le Comité de la
Fédération des V.E.E.F.



Jean Hames